

Règlement du jeu « Le plus beau gâteau d'Halloween »

Pour la fête Halloween et pour cette occasion, le B.T.A.R. organise un jeu concours "Le plus beau gâteau d'Halloween". Pour participer au Jeu :

- ❖ Aucune limite d'âge
- ❖ Réaliser un gâteau pour 4 à 6 personnes sur thème d'Halloween.
- ❖ Cette pâtisserie doit être comestible, sur un support jetable.
- ❖ Les volontaires devront s'inscrire avant le 21 octobre 2018 au B.T.A.R. au jeu en complétant le formulaire prévu à cet effet: Les champs obligatoires sont les suivants: Civilité, Nom, Prénom, ville, nom et téléphone des parents pour les mineurs.
- ❖ Le mercredi 31 octobre réception des gâteaux de 14h00 à 15h00 à la maison des associations salle millepertuis (RC)
- ❖ Une sélection par le jury, composé de 3 personnes :
 - ❖ 1 élu de la mairie
 - ❖ 1 commerçant
 - ❖ 1 membre du B.T.A.R.
- ❖ La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Les gagnants seront élus par le jury en fonction du goût et d'une présentation conforme au thème d'Halloween.
- ❖ Après jugement, les gâteaux réjouiront les palais des enfants à partir de 16h00.
- ❖ Le résultat sera annoncé le soir même vers 19h00.

RÈGLEMENT

Règlement du jeu « Le plus beau déguisement d'Halloween »

Pour la fête Halloween et pour cette occasion, le B.T.A.R. organise un jeu concours "Le plus beau déguisement d'Halloween". Pour participer au Jeu :

- ❖ Avoir de 0 à 18 ans
- ❖ Être déguisé pour l'occasion
- ❖ De 16h00 à 18h00, le mercredi 31 octobre 2018 sur le lieu de la manifestation (à coté du FARNIENTE – en face de la maison des associations), les volontaires devront s'inscrire à partir de 16h00 et au plus tard 17h30 au jeu en complétant le formulaire prévu à cet effet: Les champs obligatoires sont les suivants: Civilité, Nom, Prénom, Age, ville, nom et téléphone des parents puis une photo par participant sera prise devant le syndicat d'initiative par les organisateurs.
- ❖ Une sélection par le jury, composé de 3 personnes :
 - ❖ 1 élu de la mairie
 - ❖ 1 commerçant
 - ❖ 1 membre du B.T.A.R.
- ❖ La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Les gagnants seront élus par le jury en fonction de la photo la plus représentative du thème et le résultat sera annoncé le soir même vers 19h00.

Le déplacement des enfants dans le village de Flayosc est sous l'entièr responsabilité des parents ou des responsables légaux.